

SÈVREMOINE

Conseil municipal de Sèvremoine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS SÉANCE DU JEUDI 25 AVRIL 2024

Nombre de membres du Conseil municipal : 64

Nombre de Conseillers municipaux présents : 53

Date de la convocation : vendredi 19 avril 2024

Délibération n° : DCM-2024-091

Matière 7.6.1

Le jeudi 25 avril deux mille vingt-quatre, à 20 h 00, le Conseil municipal de Sèvremoine, s'est réuni, en séance publique, au nombre prescrit par la loi, à la Renaudière, Espace Renaudin, allée de la Riverette, sous la présidence de Didier Huchon.

Conseillers municipaux présents :

(44) Anne-Marie Avy, Philippe Bacle, Claire Baubry, Vincent Blanchard, Cédric Bouttier, Georges Brunetière, Catherine Brin, Elisabeth Caillaud, Richard Cesbron, Eric Chouteau, André Chouteau, Jean-Michel Coiffard, Aglaë De Beauregard, Sébastien Dessein, Sylvie Dupin de la Guérvivière, Christelle Dupuis, Cécile Fleurance, Jean-Marie Frouin, Christian Gaborit, Geneviève Gaillard, Stéphane Gandon, Chantal Gourdon, Vincent Guillet, Emmanuel Guilloteau, Marianne Guinebretière, Christine Hamard, Didier Huchon, Colette Landreau, Mathieu Leray, Benoit Martin, Jean-Louis Martin, Sébastien Mazan, Chantal Moreau, Paul Nerrière, Alain Pensivy, Florence Poupin, Joris Raflejeau, Marie-Annick Renoul, Christian Rousselot, Thierry Rousselot, Marina Saudreau, Claire Steinbach, Jean-Luc Tilleau, Jérôme Zawaski.

Conseillers municipaux absents n'ayant pas donné de délégation de vote :

(11) Gaëtan Barreau, Alexandre Brugerolle de Fraissinette, Stéphane Buron, Cyrille Chiron, Guillaume Fillaudeau, Caroline Fonteneau, Cécile Grelaud, Lydie Jobard, Isabelle Mériaux, Virginie Neau, Tiffany Portemann.

Conseillers municipaux absents ayant donné une délégation de vote : (9)

Guillaume Benoist	Claire Steinbach
Céline Bonnin	Thierry Rousselot
Claude Brel	Georges Brunetière
Aurélie Brunet	Geneviève Gaillard
Pierre Devêche	Christian Gaborit
Sabrina Guimbretière	Eric Chouteau
Claudine Gossart	Catherine Brin
Isabelle Maret	Sébastien Mazan
Quentin Mayet	Philippe Bâcle

Secrétaire de séance : Anne-Marie Avy

Travaux de dépannages et de rénovation de l'éclairage public - Fonds de Concours SIEML

Rapporteur : Paul Nerrière, Adjoint de Pôle Services Techniques

EXPOSE DES MOTIFS

Le syndicat intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire doit assurer pour Sèvremoine des réparations sur le patrimoine d'éclairage public. La commune a également confié la réparation des projecteurs des stades de foot sur les communes déléguées du Longeron et de Roussay.

Sur ce type de prestation, le SIEML prend en charge 25 % des dépenses.

Aussi, les opérations de dépannage de l'éclairage public et projecteurs sont estimées à 95 661,78 € net de taxe, le montant du fonds de concours à verser par la commune serait de 71 746,34 €.

Le syndicat intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire doit également assurer pour Sèvremoine des opérations de rénovation du patrimoine d'éclairage public.

Sur ce type de prestation, le SIEML prend en charge entre 25 % des dépenses.

Aussi, les opérations de rénovation de l'éclairage public sont estimées à 19 106,21 € net de taxe, le montant du fonds de concours à verser par la commune serait de 14 329,66 €.

DELIBERATION

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 2121-29,

VU l'avis favorable de la commission Espace Public et Cadre de Vie du 8 avril 2024.

VU l'avis du Bureau municipal en date du 11 avril 2024.

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré,

Votants	Pour	Contre	Abstention
53	45	0	8

- APPROUVE** le montant global des prestations du SIEML et le montant pris en charge par Sèvremoine réparti de la manière suivante :

REF SIEML	COMMUNE	BUDGET	NATURE DE L'OPERATION	MONTANT TRAVAUX	TAUX FDC DEMANDE	MONTANT DU FDC DEMANDE
301-24-08	LE LONGERON	DEPANNAGE	Rénovation éclairage stade de foot (terrain herbe)	71 470,00 €	75%	53 602,50 €
263-24-87	ROUSSAY	DEPANNAGE	Remplacement porte armoire C4	819,43 €	75%	614,57 €
263-24-86	ROUSSAY	DEPANNAGE	Rénovation éclairage stade de foot	22 483,96 €	75%	16 862,97 €
264-24-124	ST ANDRE DE LA MARCHE	DEPANNAGE	Remplacement lanterne pt 459	888,39 €	75%	666,29 €
301-23-07	MONTFAUCON MONTIGNE	RENOVATION 2023	Remplacement lanterne energivore +150w	19 106,21 €	75%	14 329,66 €

Envoyé en préfecture le 06/05/2024

Reçu en préfecture le 06/05/2024

Publié le

ID : 049-200054385-20240502-DCM_2024_091-DE



- **AUTORISE** M. Le Maire ou M. Paul Nèrière, Adjoint au Pôle Services Techniques à signer ces documents.

Copie certifiée conforme au registre dument signé

Pour le Maire et par délégation :



Aline Billaud-Bretaudeau

*Directrice générale adjointe
en charge du pôle Ressources*

La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de son affichage ou de sa notification, faire l'objet d'un recours administratif gracieux auprès du maire ou d'un recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes.